

ARS-SUR-MOSELLE

Le cinéma Union veut s'ouvrir à tous les publics

L'Union évolue afin d'attirer davantage de cinéphiles. Parmi les projets à venir, la réalisation d'une extension afin d'accueillir tous les publics, notamment les personnes handicapées, et davantage d'ouverture le samedi soir.

En 2015, nous avons œuvré pour conforter notre activité principale, le cinéma. Nous avons aussi tenté d'éviter l'implantation d'un cinéma à Waves et avons avancé vers plus de possibilités d'accueil et de convivialité pour évoluer en fonction de ce que sera l'avenir. » C'est ainsi que René Parmentier, président, a ouvert l'assemblée générale du cinéma Union, à Ars-sur-Moselle.

Un nouveau public

En modernisant la communication par l'ouverture d'une page Facebook, l'Union voit arriver un nouveau public qui ignorait jusqu'alors sa présence. Et René Parmentier rappelle : « Notre programmation s'adresse à plusieurs types de publics. Nous veillons à sélectionner au mieux ce que nous proposons. Nous ajoutons la volonté de nous ouvrir au monde en proposant des films à thèmes, des animations diverses et en accueillant des groupes et des associations. »

Contre l'implantation d'un cinéma à Waves

« Nous continuons à résister à l'implantation d'un cinéma à Waves, situé à cinq minutes du cinéma Union. Après avoir été entendus à la Commission nationale d'aménagement commercial à Paris, nous avons perdu notre recours, mais nous avons demandé l'annulation de la décision de la Cnac en Cour administrative d'appel. Nous bataillons à coup de mémoires et de répliques pour argumenter et répli-



L'assemblée générale de l'association Union a permis de présenter, aux cinquante-deux membres présents, le bilan de l'année écoulée et les projets à venir. Photo RL

quer à nos adversaires (CNC, Waves, et Kinepolis). L'instruction avait été close le 9 février dernier, mais elle vient de reprendre suite à l'envoi de nouveaux mémoires produits par le CNC. »

Projet Handicaps et accueil

Par mi les autres dossiers traités par l'association, un projet d'extension. « Nous avons aussi été occupés par l'élaboration du projet Handicaps et accueil. Il s'agit surtout de renforcer la capacité d'accueil dans les meilleures conditions, y compris pour répondre à toutes les formes de handicap, explique René Parmentier. Nous avons obtenu des soutiens financiers des collectivités afin de pouvoir réaliser une

extension sur le devant du cinéma. Le permis de construire a été accordé en début d'année. Nous commençons à recevoir les réponses aux appels d'offres que nous avons lancés en fin d'année. »

Ouvrir davantage le samedi soir

« En règle générale, un cinéma mono-écran de proximité est une sorte d'anomalie économique, et c'est encore plus vrai quand ce cinéma est indépendant, souligne le président. Dans notre cas, nous tenons à continuer à nous démarquer en proposant autre chose, tout en restant fidèle à ce que nous sommes. Après une réflexion sur le besoin d'aller vers une simplification de notre

rythme de programmation, nous commencerons par proposer plus d'ouverture du cinéma le samedi soir. »

Le conseil d'administration

Après avoir procédé à la réélection de trois membres sortants, le conseil d'administration se compose désormais de : René Parmentier, président ; Jean-Claude Meyer, vice-président ; Pablo Brun, secrétaire ; Jean-Paul Harand, trésorier ; Marie-Pierre Delacour, Claudine Didion, Patrick Lukas, Marie Oder et Yvette Perrin d'Arloz, assesseurs. Les vérificateurs aux comptes pour l'an prochain seront Charles-Marie Huot et Louis Pietron.

L'année 2015 en chiffres

- Spectateurs : 13 854.
- Nombre de séances : 199.
- Nombre de films : 77.
- Moyenne par film : 180 spectateurs.
- Moyenne par séance : 70 spectateurs.
- Tarifs : 6 € l'entrée ; 4,50 € pour les moins de 14 ans et avec le chèque jeune pour les moins de 25 ans. Abonnements : 5 entrées, 26 € ; 10 entrées, 47 € ; 20 entrées, 75 €.
- La carte de membre passe à 5 € pour 2017.
- Palmarès des films : *La famille Bélier*, avec 1 872 entrées ; *Papa ou maman* (400) et *Belle et Sébastien* (398)
- Activités annexes : débats, théâtre, gala de danse, concert de musique, festival.
- Partenaires : la commune d'Ars-sur-Moselle, la CCVM, le conseil départemental, la région Lorraine, le CNC et le Crédit mutuel.
- Moyens de communication : affichage, programmes, chèques-jeunes, tracts, presse locale, site internet, Facebook, radio locale, courrier électronique, spectateurs et bénévoles.



Le projet d'extension du cinéma Union a été présenté lors de l'assemblée générale.